Bulletin municipal
La Sauve
Janvier 2015
N°75

Responsable de la publication : Alain Boizard
Imprimé par la mairie de La Sauve

La Sauve Infos

Événements

Réunion publique
Samedi 7 mars 2015

Repas des Anciens
Dimanche 15 mars 2015

Elections Cantonales
Les 22 et 29 mars 2015

Comité des fêtes
Fêtes de Pâques
les 4, 5 et 6 avril 2015

Nouveau

site internet
mairiedelasauve.fr
Venez visiter le nouveau site internet de la mairie. Vous y trouverez l'actualité de votre commune, les renseignements administratifs ..

Sommaire

Le mot du maire
Événements
Infos Mairie
La Vie des associations
Mémento

Edito

Les 22 et 29 mars prochains se dérouleront les élections cantonales à l'issue desquelles nous connaîtrons les Conseillers Départementaux (ex conseillers généraux). N'appartenant plus désormais au canton de Créon mais à celui de Cadillac, La Sauve perdra ses repères et se tournera vers de nouveaux candidats. Investis dans tous les projets communaux, les Conseillers Départementaux sont, de fait, les partenaires de proximité de nos communes. (D'où l'importance de ce scrutin).

Ces 9 premiers mois du nouveau conseil municipal ont été mis à profit pour maîtriser nos fonctions, figer une organisation, assurer le fonctionnement administratif et technique du village, assumer notre rôle intercommunal, suivre les travaux comme le préau de l'école, la route de Rambaud ou encore l'église, mais aussi, préparer les investissements pour les années à venir.

2015 devrait tenir ses promesses: achèvement des travaux de l'église, réalisation des aires de jeux à l'école, aménagement du pré de la Halle, réalisation de la première tranche d'aménagement du bourg, création d'une aire sport-loisirs au pied du stade avec un skate Parc, un mini stade et un boulodrome...

Parmi ces chantiers, le Conseil Municipal attend beaucoup de l'aménagement du pré de la halle: 4 hectares d'aires de loisirs avec parcours de santé, aire de repos, espaces paysagés... Ces projets, nous voulons les réaliser avec les sauvois. Une première réunion publique se tiendra au Coq Hardi le samedi 7 mars à 20 H .
L'aménagement du bourg sera également au programme.

Communauté de Communes : Lors des vœux aux sauvois, j'ai évoqué les chantiers de la mutualisation et du nouveau plan d'urbanisme intercommunal. Ce sont deux programmes d'importance capitale. La mutualisation modifiera à moyen terme nos pratiques de travail et le nouveau plan d'urbanisme définira les nouveaux contours du village pour les 20 années à venir. Les enjeux financiers sont lourds. Les échanges s'annoncent difficiles , nous ferons tout pour qu'ils restent constructifs.

En cette fin d'année, je tiens à renouveler ma confiance aux employés municipaux, afin que demeure l'esprit d'équipe sans lequel il n'est pas aisé de travailler ou d'embaucher.

Merci à tous les Présidents et bénévoles d'associations pour le travail que vous faites. Sans association, un village n'est plus un village. De 7 à 77 ans (et plus) vous rassemblez plus de 400 inscrits.

Merci à tous les Conseillers Municipaux pour leur investissement et aussi pour avoir su créer une ambiance conviviale dans nos relations quotidiennes.

Bienvenue à M. Xavier Du Payrat, nouvel administrateur de l'Abbaye. Nos premiers échanges ont mis en évidence une volonté commune de travailler ensemble.

Pour terminer, je vous demande d'accueillir chaleureusement les 3 jeunes femmes qui vous rendront visite dans le cadre du recensement de la population. Recensement à l'issue duquel nous saurons si La Sauve a franchi le cap des 1 500 habitants.

Bonne et Heureuse Année 2015.

Le Maire
Alain BOIZARD
Responsable de la publication

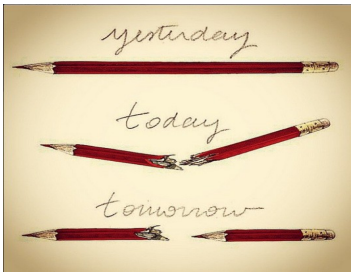

Services sociaux

CCAS : Sur rendez vous à la Mairie auprès de l'adjointe responsable **A.Bragatto**
Tel: 05 57 97 02 20 / 05 57 97 02 17

Secours catholique:
Mme Bernard 06 33 11 92 87

Allo Enfance maltraitée : 119

C.I.A.S :
05 57 34 27 97
Permanences à la mairie de La Sauve tous **les deuxièmes mercredis** du mois de 16h à 17h30.

CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public communal, géré par un conseil d'administration présidé par le maire Alain Boizard, et par la vice présidente Annie Bragatto.
Il est composé de 5 conseillers municipaux élus par le conseil municipal et de 6 membres de la société civile nommés par le maire et issus du monde associatif ou volontaires.
Le rôle du CCAS est d'animer une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en relation étroite avec les institutions publiques et privées. Le CCAS a un budget autonome, ses recettes proviennent d'une subvention de la commune, des concessions et redevances funéraires, de la vente de bois etc…
Le CCAS propose des prestations, des services d'aide et d'accompagnement à la population en partenariat avec les institutions publiques et privées telles que la MDSI, la CAF, le CCAS DE CREON, LE CIAS de la communauté de communes du Créonnais, le Conseil Général, les associations, etc...
La mairie se tient à votre disposition pour vous informer sur les aides légales et les prestations dont vous pouvez bénéficier :

- L'allocation personnalisée d'autonomie réservée aux personnes de 60 ans et plus pour faire face à la couverture des besoins liés à la conséquence de la perte d'autonomie
- L'aide sociale

Aide à la constitution des dossiers MDPH

- L'allocation de solidarité aux personnes âgées
- Les aides pour monter les dossiers de logement sociaux
- Les services d'aide à domicile
- Les services de transport
- Le portage des repas à domicile
- Des visites aux personnes âgées
- Repas offert au plus de 60 ans

●Aide à la constitution des dossiers EHAPD(maison de retraite)
●Risque Canicule
●Aide alimentaire
●Aide pour le paiement de certaines factures
●Participation aux voyages scolaires organisés par le collège

Au préalable un dossier est constitué pour chaque demande, soit par l'assistante sociale(MDSI de Créon) soit par la vice présidente déléguée aux affaires sociales de la mairie de La Sauve majeure.

Travaux

Rue de Tour de ronde

Le préau de l'école

Route de Rambaud

Le Gestas
Les travaux d'entretien du Gestas ont débuté le 12 janvier 2015.

INFOS

Recensement de la population

Le recensement se déroule dans les communes de moins de 10 000 habitants jusqu'au samedi14 février, 3 agents recenseurs ont été recrutés :
Laëtitia Birot Noble, Karine Duprat et Sabrina Tauzet- Truco.

Environnement

MAC Eau
Maîtriser sa consommation c'est pas la mer à boire

Venez chercher votre kit gratuit de réduction de consommation d'eau à la mairie.
Munissez-vous de votre dernière facture d'eau.

Recensement militaire

Les jeunes gens nés en décembre 1998, janvier, février et mars 1999, doivent se faire recenser en mairie au plus tard le 31 mars 2015 munis de la cni et/ou du livret de famille.

Inscriptions scolaires

Du 1er mars au 15 avril 2015 en mairie avec le livret de famille, le carnet de santé de l'enfant et un justificatif de domicile.

Bibliothèque

Bibliothèque Départementale de Prêt de la Gironde
Lire, élire... 2015 7ème édition

Lire Elire 2015

Inscriptions du 2 au 31 janvier 2015.
Ce concours s'adresse aux adhérents âgés de 6 à 16 ans.

Incivilités

Nous déplorons des vols réguliers de plantes des massifs de la commune, la détérioration de biens publics …
Ces actes de vandalisme sont passibles d'une amende et d'un travail d'intérêt général.

Vie Associative

Les Nuits de La Sauve

L'assemblée Générale des Nuits de la Sauve se tiendra **le samedi 31 janvier à 19 h au Coq Hardi.**

Cette année, le spectacle Son et Lumière aura lieu les vendredi 4 et samedi 5 septembre. Les textes sont en cours d'écriture et Jean Luc Delage prépare le scénario à partir duquel Bernard Maciel (Eclipsonic) réalisera les effets scéniques (son, lumières, artifices, projection d'images...) Sans trahir les secrets d'artistes, nous pouvons dès aujourd'hui affirmer que le spectacle 2015 nous réserve des surprises...

Voilà 16 ans déjà, que Les Nuits de La Sauve rythment la vie de notre village. Cette manifestation s'affiche désormais comme une évidence.

Mais tel n'est pas le cas chaque année les adhérents collectant leur lots d'interrogations: les finances, les textes et mise en scène, l'organisation, la météo ? avec, en prime, cumulées durant plusieurs semaines, des tonnes de fatigue.

Qu'importe, tous les ans, un groupe d'irréductibles s'applique à la tâche. Arrêter les Nuits de La sauve est impensable. Le doute n'a pas sa place, seule compte l'aventure...si cela vous dit...

Merci et Bonne Année à tous.

Le Président. A. Boizard

Comité des fêtes

L'Assemblée Générale du Comité des fêtes Sauvois, ouverte à Tous, se tiendra **le Samedi 24 Janvier 2015** à 19h00 dans la salle du Coq Hardi. à cette occasion l'élection du conseil d'administration et du bureau auront lieu.

Les principales festivités 2014 : Week end de Pâques, exposition photos d'été sous la halle et Fête des vendanges seront également évoquées en séance ainsi que le programme pour 2015. Venez nombreux.

Ps : le Comité des fêtes recherche **une personne volontaire pour piloter la Caisse à savon Sauvoise** le Lundi de Pâques 06 avril 2015.

Vous pouvez nous écrire en consultant notre site http://comitefeteslasauve.jimdo.com.
ou en contactant Mr Fabien Vaillant au 06 61 89 20 72.

LesBasilics

(Association des parents d'élèves)
Manifestations prévues
Samedi 7 mars 2015 : Zumba Family, salle des fêtes de Romagne 15h.
Samedi 28 mars 2015 : carnaval, Place St Jean La Sauve
Dimanche 7 juin 2015 : vide grenier, sous la Halle et Place St Jean à La Sauve.
Samedi 31 Octobre 2015 : Halloween
début **décembre 2015** : Loto des enfants, Salle du Coq Hardi (Date à déterminer)

Sauvbodyform

Vous propose deux stages :
Stage Big Dance
le **samedi 11 février** de 14h30 à 17h30
Stage de gym douce
le **samedi 7 avril de** 14h30 à 17h30
Renseignements au 0663665535 ou au 0556230188 (le soir)

Communiqué

Réseau Internet
Suite à plusieurs plaintes, nous vous demandons de bien vouloir signaler en mairie les problèmes de débit que vous pouvez rencontrer. Nous ferons suivre vos remarques auprès de Gironde Numérique

Rappel

La collecte de livres continue à la bibliothèque.

Les lauréats du concours des jardins fleuris

Félicitations à tous ces passionnés de fleurs et arbustes en tout genre, et rendez-vous l'année prochaine

MEMENTO

Médecin :
Ahouandjinou Joseph 05 56 23 01 15
11rte de Targon – La Sauve
Cabinet d'Infirmiers :
Meignan Céline 05 56 30 27 82
11rte de Targon – La Sauve
Kinésithérapeute :
Dejean Nathalie 05 56 01 01 01
4 lieu-dit Petit Greley – La Sauve
Cabinet vétérinaire :
le Pastin tel: 05 56 23 30 07
Pharmacie de La Sauve :
05 56 23 01 02

Mairie

HORAIRES :
Le secrétariat de la mairie est ouvert au public:
le lundi de 14H à 18H
du mardi au vendredi de 10H à 12H et de 14H à 18H
le samedi de 9H à 12H

Téléphone: 05.57.97.02.20
Télécopie: 05.57.97.02.10
Mél: Mairie.de.la.Sauve.Majeure@wanadoo.fr

HORAIRES D'ETE
En juillet et en août: le secrétariat est fermé le matin, par conséquent les horaires sont les suivants:
du lundi au vendredi : 14H 18H

Office du tourisme
(horaires sur répondeur) 05 56 23 23 00
Centre Socioculturel Intercommunal
«La cabane à projets»
32 rue Amaury de Craon - 33670 Créon
05 57 34 42 55
Relais de services publics du Créonnais
(accompagnement et information
sur rendez-vous pour les habitants de la CCC)
Pôle emploi
CAF en direct par visioguichet- point services
Bureau Information Jeunesse (BIJ)

Pharmacies de garde

Composer le 32 37
ou
Consulter le site :
www.3237.fr

SERVICES SOCIAUX

M.D.S.I :
Chemin de la Douve -05 57 34 52 70
Mission locale et Association Intermédiaire
17 boulevard Victor Hugo 33670 Créon
05 57 34 12 28
MSA Assistante sociale
2ème mercredi du mois 9 h 30 - 12 h 00
8 rue Galilée à Créon -
05 56 23 20 50
C.I.A.S :
05 57 34 27 97
32 rue Amaury de Craon - 06 28 50 70 67

Urgences

Gendarmerie :17
ou 05 57 34 45 20
Samu, Pompiers : 15 ou 18
s serez dirigés sur le médecin de garde du secteur)
Centre anti poison : 05 56 96 40 80
Dépannage eaux : 09 77 401 117
Dépannage GRDF : 05 56 79 92 60
Dépannage ERDF : 0 810 333 033

INFO
Réunion Publique
Samedi 7 mars 2015
20h – salle du Coq Hardi
Aménagement du Pré de la Halle
et
Traversée du bourg

Les frelons asiatiques

06 18 62 09 69
Président de la GDSA33
Daniel GERGOUIL

ARRÊTÉ N°2013-91 SUR LE BRUIT

Rappel : Les horaires autorisés pour les travaux de bricolage et de jardinage susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage :
- jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 30 ;
- samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h ;
- dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h.

INCINERATION DE VEGETAUX

Les périodes interdites pour l'incinération de végétaux :
- du 15 mars au 30 avril
- du 01 juillet au 30 septembre

Rappel :
Pour la sécurité de tous
les piétons, merci de penser
à ne pas laisser les poubelles
sur le trottoir après
le ramassage hebdomadaire.

Déchetterie S.E.M.O.C.T.O.M de St Léon
05 57 34 32 29
Horaires :
-Lundi de 13h15 à 17h
-Du mardi au samedi
de 9h15 à 13h et de 13h40 à 17h